



HERIN, le 23/04/2024

Arrondissement de Valenciennes

Service Sports : n°2024/21

NOUS, COMYN Jean Paul, Maire de la Commune
D'Hérin,

VU la nécessité de traiter la pelouse des terrains
de football.

CONSIDERANT qu'il convient de fermer la
plaine sportive afin de réaliser le traitement
sélectif sur les deux terrains de football.

A R R E T O N S

Article 1^{er} : La Plaine Sportive GERMINAL (partie clôturée) située rue Danton sera fermée au Public et aux Associations Sportives le lundi 06 et mardi 07 mai 2024.

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des services est chargé de l'application du présent arrêté, ampliation de celui-ci sera adressé aux associations concernées « H.A.C.L.E section Football, La Pétanque Hérinoise, les ch'tis Marathoniens » pour suite à donner.

Le D.G.S,



Le Maire,

COMYN Jean Paul

